

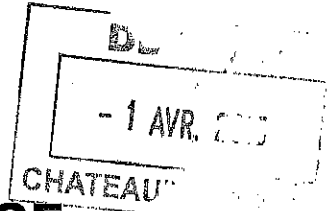
quatre 11

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

(Code de l'environnement)

Installation soumise à AUTORISATION

CERTIFICAT D'AFFICHAGE



M. le Maire de la commune de *ARDENTES*

CERTIFIE avoir fait afficher à la porte de la mairie, et dans le rayon d'affichage réglementaire,

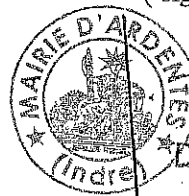
DU *21/01/15* AU *12/03/15*

conformément aux dispositions de l'article R512 -15 du code de l'environnement, un avis annonçant l'ouverture de l'enquête publique relative à la demande présentée par *SCEA La Villeneuve*

en vue d'exploiter un élevage de porcs
à l'engrais

FAIT à *Ardenntes*, le *13/03/15*

LE MAIRE,
(signature et sceau)

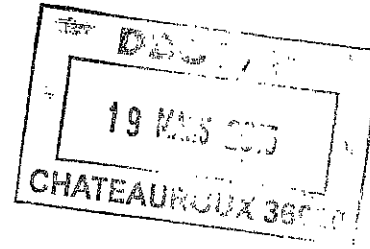


Didier BARACHET

Document à retourner à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations – Service Protection de l'Environnement – Cité Administrative – Bâtiment A – Boulevard George SAND – CS 30613 – 36020 CHATEAUROUX CEDEX

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

(Code de l'environnement
Décret n° 77-1133 du 21 septembre 1977 modifié)



CERTIFICAT D'AFFICHAGE

M. le Maire de..... MERS SUR Indre

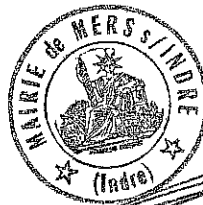
CERTIFIE avoir fait afficher à la porte de la mairie, pendant un mois,

DU 21.03.2015 AU 11 mars 2015

conformément aux dispositions du décret n° 77- 1133 du 21 septembre 1977
modifié, un exemplaire de l'avis d'enquête publique relatif à la demande

.....
.....

FAIT à Mers sur Indre, le 16/03/2015.



Le Maire
(signature et sceau)

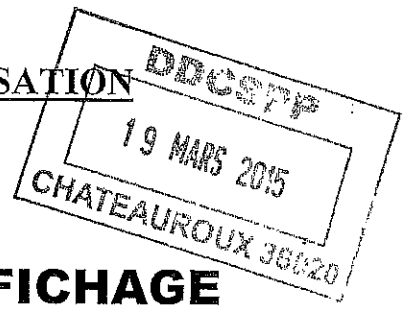
Document à retourner à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des
Populations – Service Protection et Santé Animales et Environnement – Cité Administrative – Bâtiment A
Bd George Sand – CS 30613
36020 CHATEAURoux CEDEX

A. 1 suite

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

(Code de l'environnement)

Installation soumise à AUTORISATION



CERTIFICAT D'AFFICHAGE

M. le Maire de la commune de ARTHON

CERTIFIE avoir fait afficher à la porte de la mairie, et dans le rayon d'affichage réglementaire,

DU 21-01-2015 AU 11 mars 2015

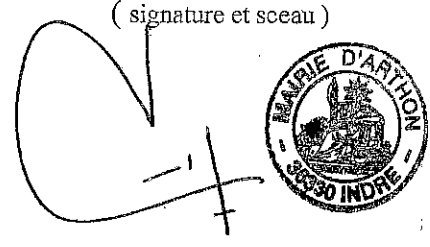
conformément aux dispositions de l'article R512 -15 du code de l'environnement, un avis annonçant l'**ouverture de l'enquête publique** relative à la demande présentée par

Monsieur le Gérant de la SCEA La Villeneuve

en vue d'être autorisé à exploiter un élevage de porcs à l'engrais, au lieu-dit "La Villeneuve" sur le territoire de la commune de Jeu. Per. Bois

FAIT à Arthon, le 17 mars 2015.

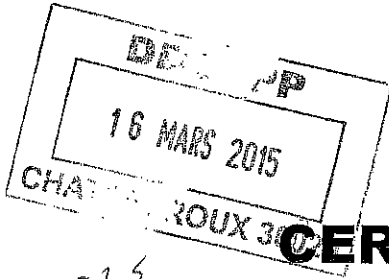
LE MAIRE,
(signature et sceau)



Document à retourner à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations – Service Protection de l'Environnement – Cité Administrative – Bâtiment A – Boulevard George SAND – CS 30613 – 36020 CHATEAUROUX CEDEX

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

(Code de l'environnement
Décret n° 77-1133 du 21 septembre 1977 modifié)



966

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

M. le Maire de... LYS-ST.-GEORGES...

CERTIFIE avoir fait afficher à la porte de la mairie, pendant un mois,

DU 21 janvier 2015 AU 11 mars 2015

conformément aux dispositions du décret n° 77- 1133 du 21 septembre 1977 modifié, un exemplaire de l'**avis d'enquête publique** relatif à la demande d'autorisation pour un élevage de porcs charcutiers.....

FAIT à LYS-ST. GEORGES , le 13 mars 2015

Le Maire
(signature et sceau)

Christian VILLETTEAU



Document à retourner à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection de
Populations – Service Protection et Santé Animales et Environnement – Cité Administrative – Bâtiment (André)
Bd George Sand – CS 30613
36020 CHATEAUROUX CEDEX

COMMUNE DE LYS ST GEORGES

Département de l'Indre

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 13 MARS 2015

Numéro : 2015-08

Nombre de membres afférents au conseil Municipal : 11

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers qui assistent à la séance : 10

Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

Le treize mars deux mille quinze à vingt heures trente minutes les membres du Conseil Municipal de la commune de LYS-ST-GEORGES se sont réunis sous la présidence de Monsieur VILLETEAU Christian, Maire, dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée le 25 février 2015.

Etaient présents : Christian VILLETEAU, Jean-François VIAUD, Pascal BALLEREAU, Christiane TARDIVAT, Michaël BLANCHARD, Sylvie LAURENT, Quentin MENURET, Jean-François FOUCHET, Olivier MICHOT, Nicole MISÉRÉ

Absentes excusées : Cécile DEGROLARD,

Secrétaire de séance : Sylvie LAURENT

Objet : Avis suite à enquête publique sur le demande de la SCEA de la Villeneuve

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'une enquête publique s'est tenue en Mairie de LYS-ST-GEORGES du 09 Février 2015 au 11 Mars 2015 portant sur la demande présentée par la SCEA de la Villeneuve en vue d'être autorisée à exploiter un élevage de porcs à l'engrais au lieu-dit « La Villeneuve » sur le territoire de la commune de JEU-LES-BOIS. La commune de LYS-ST-GEORGES est concernée par un plan d'épandage de la SCEA de Bellegarde.

Le plan d'épandage a été consulté par les membres du Conseil Municipal,

Après que chacun se soit exprimé, il a été procédé au vote.

Le Conseil Municipal à l'unanimité n'émet pas d'opposition au plan d'épandage de la SCEA de Bellegarde.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

A LYS-ST-GEORGES, le 25 mars 2015

Le Maire,

Christian VILLETEAU



Accusé de réception en préfecture
036-213601081-20150313-2015-08-DE
Date de télétransmission 25/03/2015
Date de réception préfecture 25/03/2015

MAIRIE

1 place Saint-Martin
36230 MERS-SUR-INDRE

Nombre de conseillers : L'an deux mil quinze le deux février à 20h00, le Conseil municipal de Mers-sur-Indre, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, de Mers-sur-Indre, salle du conseil municipal, sous la présidence de Christian ROBERT, Maire.

15

Date de la convocation du Conseil municipal : 22/01/2015.

En exercice : 15

Présents : 13

+ 2 pouvoirs

Votants : 15

PRESENTS : M. ROBERT Christian, Maire
MM.LAFONT Jean-Marc, THOUVENIN Cyril, BEHRA Hélène, SAULLE Jeanine,
COLIN Nicole, JEANNE Sébastien, BREUILLAUD Michèle, ROTY-LEPERS Aurélie,
LAZARD Olivier, MICHAUD Magalie, BORDAT Rachel, GUILLEMAIN Thierry.

Absent (s) Représenté (s) : M. PRIEUX Mathias donne pouvoir à à
M. LAZARD Olivier

M. SEIGNEUR Philippe donne pouvoir à
M. GUILLEMAIN Thierry

ABSENTS : Néant

Secrétaire de Séance : M. LAFONT Jean-Marc.

DÉLIBÉRATION n° 4-02/02/2015

Avis sur la demande d'autorisation pour l'élevage de porcs charcutiers de la SCEA La Villeneuve :

Le Maire informe que qu'une enquête publique d'une durée d'un mois est ouverte depuis le 9 février dernier suite à la demande d'autorisation de la SCEA La Villeneuve d'exploiter un élevage de porcs charcutiers au lieu-dit « La Villeneuve », sur le territoire de la commune de Jeu-les-Bois.

Une précédente demande avait été déposée le 09 juillet 2014 et une enquête publique avait été lancée par arrêté préfectoral du 21 novembre 2014. Cet arrêté comportant une erreur, la commune de Mers-sur-Indre concernée par le plan d'épandage n'ayant pas été recensée, un nouvel arrêté préfectoral du 15 janvier dernier l'annule et le remplace.

Conformément à la législation, les communes concernées par le plan d'épandage, doivent être consultées et sont invitées à donner leur avis sur cette demande d'autorisation.

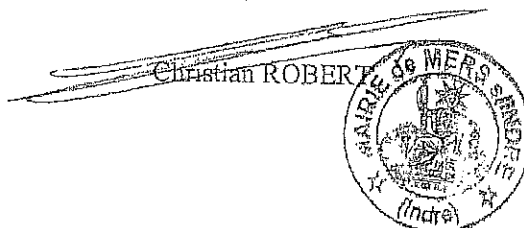
Le Maire invite donc le Conseil Municipal à se prononcer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré émet un avis favorable pour cette demande d'autorisation établie par la SCEA La Villeneuve pour exploiter un élevage de porcs.

1 voix contre, 9 abstentions, 5 pour

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme
Le Maire,

Certifié exécutoire
Transmise à la Sous-Préfecture de La Châtre (36)
au titre de la légalité, le 04 février 2015
Publié, affiché et/ou notifié le 04 février 2015



DEPARTEMENT
DE L'INDRE

COMMUNE
ARDENTES

Nombre de conseillers
en exercice : 27
présents : 23
votants : 27 (dont 4 pouvoirs)

date de convocation 17 février 2015

certifié exécutoire
transmis à la Préfecture
le
publié, affiché le

Pour le Maire.

Annexe 1 suite
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille quinze le vingt-quatre février à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier BARACHET, Maire.

Etaient présents : Mesdames FOURNIER, BEHRA, RONDINI, Messieurs CARANTON, PINCHAULT, DALOT, adjoints, Mesdames LABERGÈRE, LANDRON, FOURRÉ, LE CARERMIOTTON, GAUFILET, JOSEPH, RIOBE, TRABICHET, PERRIAULT, CHABENAT, Messieurs PICAUD, CRESPO, SELLERON, LIBAUD, BOUTIN, GASNET.

Excusés : Monsieur BERNARDET qui donne pouvoir à Madame GAUFILET, Monsieur LESSAULT qui donne pouvoir à Monsieur DALOT, Monsieur GÉRARD qui donne pouvoir à Madame JOSEPH, Monsieur PINON qui donne pouvoir à Monsieur PINCHAULT.

Madame Annick FOURRÉ a été élue secrétaire.

**Objet : Enquête publique Installation Classée pour la Protection de l'Environnement
SCEA Villeneuve - Jeu les Bois**

Monsieur le Maire informe les conseillers que la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations de l'Indre nous a transmis l'arrêté préfectoral n°2015015-0001 du 15 janvier 2015 annulant l'arrêté préfectoral n°2014325 du 21 novembre 2014 et portant ouverture d'une enquête publique sur la demande présentée par Monsieur le gérant de la SCEA La Villeneuve en vue d'être autorisé à exploiter un élevage de porcs à l'engrais, au lieu-dit « la villeneuve » sur le territoire de la commune de Jeu les Bois.

Cette enquête a lieu du lundi 9 février 2015 au mercredi 11 mars 2015 à la mairie de Jeu-Les-Bois.

Pendant la durée de l'enquête, un dossier est consultable en mairie d'Ardentes, commune concernée par le rayon d'affichage.

Conformément à l'article R512-20 du code de l'environnement,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, n'émet pas d'avis contraire à la réalisation de ce projet.

Extrait certifié conforme,
Ardentes, le 26 février 2015
Le Maire



Didier BARACHET

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers : 15
En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 12

2015/10 L'an deux mil quinze,
Le jeudi cinq février à vingt heures,
Les membres du Conseil Municipal de la Commune d'ARTHON
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
A la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. DEVOLF,
Maire.
Date de la convocation du Conseil Municipal : 28 janvier 2015

PRESENTS : M. DEVOLF Jacky, Mme BAVOUZET Pascale, M. COLIN Patrice,
M. ROBINET Jean-François, Mme HAUSWALD Fabienne, Mme SALLE Nadine,
M. DEFFONTAINES Laurent, M. ROUMET Vincent, M. JANVIER Valery,
Mme DAIGURANDE Christelle, PAILLAULT Marie-Hélène, M. SHULER Sylvain

ABSENTES EXCUSEES : Mmes GALLOIS Nathalie, MOULIN Valérie, THOMAS
Anne

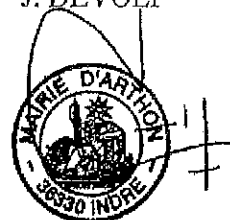
SECRETARE : M.ROUMET Vincent

Objet : Enquête publique « Elevage de porcs SCEA La Villeneuve »

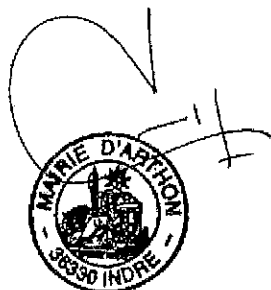
Le maire **RAPPELLE** l'arrêté portant ouverture d'une enquête publique du 09 février
2015 au 11 mars 2015 sur la demande d'autorisation formulée par la « SCEA La
Villeneuve », en vue d'exploiter un élevage porcin sur le territoire de Jeu les Bois.

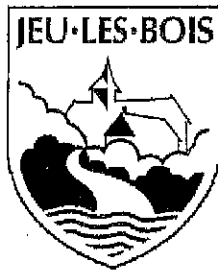
Après délibération, le Conseil **EMET** un avis favorable concernant cette demande.

Pour copie conforme :
Le Maire,
J. DEVOLF



Certifié exécutoire par le Maire
Compte tenu de la réception en préfecture le 13.02.2015
Et de la publication le 13.02.2015





DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 23 Mars 2015

Nombre de membres afférents
au Conseil Municipal : 11
Nombre de Conseillers en exercices : 11
Nombre de Conseillers qui
assistent à la séance : 8

Le vingt-trois mars deux mille quinze à dix-neuf heures les membres du Conseil Municipal de la commune de JEU-LES-BOIS se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, le 12/03/ 2015

Etaient présents : BREUILLAUD Jacques, VERITÉ Claire, VERRET Pierre, BOUQUET Christian, RABOUIN Corinne, BARBAUD Thierry, MARCHAND Pascale, FRESNEDA Virginie
Absent excusé : REGINAUD Benoît, André STROUPPE, Annabelle LELONG

Secrétaire de séance : Pierre VERRET

10 – AVIS SUITE A ENQUETE PUBLIQUE SUR LA DEMANDE DE LA SCEA DE LA VILLENEUVE EN VUE D'EXPLOITER UN ELEVAGE PORCIN JEU-LES-BOIS

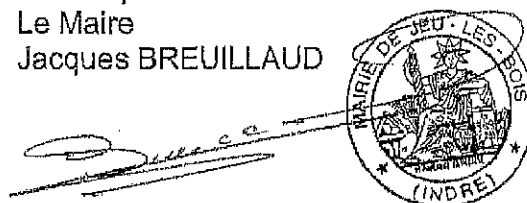
Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'une enquête publique s'est tenue en Mairie de JEU-LES-BOIS du 09 Février 2015 au 11 Mars 2015 portant sur la demande présentée par la SCEA de la Villeneuve en vue d'être autorisé à exploiter un élevage de porcs à l'engrais au lieu-dit « La Villeneuve » sur le territoire de la commune de JEU-LES-BOIS.

Le dossier constitué par le demandeur a été consulté par les membres du Conseil Municipal,

Le Maire après avoir donné les arguments pour une autorisation d'exploitation et après que chacun se soit exprimé, il a été procédé au vote.

LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS émet un avis favorable à l'exploitation d'un élevage porcin à JEU-LES-BOIS.

Pour copie conforme
Le Maire
Jacques BREUILLAUD



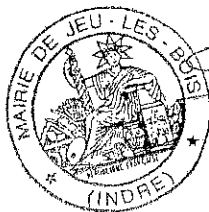
044076 11

ATTESTATION

Je soussigné, Jacques BREUILLAUD, Maire de JEU-LES-BOIS
Certifie avoir remis ce jour le registre d'enquête publique concernant
L'installation classée SCEA DE LA VILLENEUVE.

Fait à JEU-LES-BOIS,
Le 11 Mars 2015

Le Maire
Jacques BREUILLAUD



ENQUÊTE PUBLIQUE DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER UN ELEVAGE DE PORCS

Vu l'Arrêté de la M. le Préfet de l'Indre N° 2015015-0001 du 15 janvier 2015

Conformément à l'article R 123-18 du Code de l'environnement

Suivant réception du registre et des documents annexés, le 11 mars 2015

Sous huitaine,

Rencontre entre le président de la commission d'enquête accompagné des membres de la commission et le responsable du projet,

Le 12 mars 2015

Pour communication des

OBSERVATIONS ECRITES ET ORALES
Consignées dans le présent
PROCES VERBAL DE SYNTHESE et dans les pièces jointes

Pièces jointes :

- Tableau résumé des observations recueillies au cours de l'enquête.
- Questions complémentaires de la Commission

A Monsieur le Gérant de la SCEA La Villeneuve, responsable du projet

L'enquête relative à votre demande d'autorisation d'exploiter un élevage de porcs à l'engrais, s'est déroulée du 9 février 2015, au 11 mars 2015 à la mairie de Jeu-Les-Bois, siège de l'enquête.

Climat de l'Enquête

La participation du public tout au long de l'enquête a été plutôt modeste.

Elle a été plus importante en fin d'enquête

La mobilisation du public a été majoritairement le fait

- De particuliers : 17
- D'associations : 3

L'enquête n'a donné lieu à aucun incident notable.

Déroulement

Au cours de cette enquête qui concernait la commune siège de l'enquête et cinq autres communes du département de l'Indre, les trois commissaires enquêteurs se sont tenus à la disposition du public au cours des 6 permanences prévues par l'arrêté.

Lors de leurs permanences, les commissaires enquêteurs ont reçu : observations

Nombre d'observations	20
Dont	
• Observations écrites au registre	15
• Observations sur courriers annexés	5
• Observations orales	0
• Emanant de particuliers	17
• Emanant d'associations	3
• Emanant d'habitants de la commune de Jeu-les-Bois	4

Synthèse des avis exprimés :

• Avis favorables	8
• Avis défavorables	11
• Avis réservés	2
• Propositions	0

Les observations ont principalement portées sur les enjeux :

• Gouvernance	5
• Eaux épandages	12
• Sols	4
• Bruit	0
• Air	3
• Odeurs dont	8
• Favorables	5
• Défavorables	4
• Faune Flore	4
• Santé	1
• Autres dont bien-être animal	7

Aucune réunion publique n'a été tenue pendant la période de l'enquête

Je vous invite de m'adresser sous huitaine, conformément aux prescriptions de l'arrêté, vos réponses aux :

- Questions et commentaires du public figurant sur le document de synthèse à vous remis ce jour et joint aux présentes,
- Ainsi qu'aux questions relevées en clair sur le registre et sur les courriers annexés
- Aux questions que les membres de La commission vous auront posées au cours de cette réunion de remise des observations

Veuillez agréer, Monsieur le Gérant, l'expression de mes sentiments distingués.

Remis et commenté dans les locaux de la DDCSPP, le 12 mars 2015

Pour la SCEA de la Villeneuve

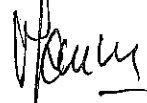
Pour la commission d'enquête

Le Gérant



M KOELER

Le Président,



François HERMIER



SYNTHESE DES OBSERVATIONS

Annonce N° 2015
 07/04/2015 1/2

N°	Comptabilisation										Enjeux										Résumé des commentaires et questions			
	Observ registre	courrier annexé	dont association	Signataires	Obsv orale	Défavorable	Favorable	Habite la commune	Gouvernance	Eaux +++	Sois +++	Bruit ++	Air +++	Odeurs +++	Déchets ++	Faune Flore Milieu	Consom espace	Energie climat +	Risques techno +	Santé +		Traffic routier +	Paysages	Autres
DATE	CODE	16	5	3	21	0	12	8	4	6	13	4	0	3	10	0	4	0	0	0	1	2	0	9
9/2/15	36JEU1	1			1		1	1	1						1									
9/2/15	36JEU2	1			1		1	1	1						1									
9/2/15	36JEU3	1			1		1	1	1						1									
11/2/15	36JEU4	1			1					1														
15/2/15	36JEU5	1			1		1	1	1															
23/2/15	36JEU6	1	1	2			1	1	1	1	1	1	1	1	1						1			
23/2/15	36JEU7	1			1		1	1	1						1									
5/3/15	36JEU8	1			1		1	1	1	1	1	1	1	1										
	36JEU9	1			1		1	1	1															
5/3/15	36JEU10	1			1		1	1	1															
5/3/15	36JEU11	1			1		1	1	1	1	1	1	1	1	1									
9/3/15	36JEU12	1			1		1	1	1						1									
10/3/15	36JEU13	1			1		1	1	1															
10/3/15	36JEU14	1			1		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1								
<p>Commentaires et questions</p> <p>M Dominique BREJAUD habitant la commune Favorable au projet, pas de gêne d'odeur</p> <p>M Aurélien MENARD habitant la commune Favorable au projet, pas de gêne d'odeur, situation normale</p> <p>M Joffrey MOREY habitant la commune Favorable au projet, pas de gêne d'odeur, pas de dérangement</p> <p>M de RIVERS Plan d'épandage sur Bellegarde sur pentes en bordure d'étang L'étang apparaît-il sur la carte annexée à l'enquête</p> <p>Mme LANDRIN de Montfouquet courrier : Conditions de vie générales des animaux contre nature avec ex pris sur le net, Pollutions dues au lisier, Demande distance entre les terrains d'épandage et la Bouzarne, ex. de la Bretagne à ne pas suivre</p> <p>Association Eaux et Terres du Berry (Lacs), Observations 2 pages 2015. M Jacques AUTISIER (Briantes) et Mme Marie-Laure LEUILLET (La Châtre). Expliquer le choix d'élevage sur caillabois, Produire des analyses récentes des sols, Etude de résistance des fosses, Aménagement de la sortie de la Villeneuve sur la départementale, Odeurs et mouches, zone de non épandage au long de la Bouzarne. Analyses d'eau à intervalles régulières, dispositif de rétention, dispositif de stockage d'animaux morts. Observations 200411p : Justifier la séparation des exploitations Jeu et Buxières, Maternité de Buxières illégale, Hypothèses sur le mode d'élevage, Menaces pour l'eau et les zones humides. Que deviennent les eaux de lavage ? Consommation d'eau. Suivi des forages, Non respect du plan d'épandage ? Capacités financières, Evolution des embauches, Enrouissement sous 24h, Cadavre d'animaux.</p> <p>M Jacques DORANGEON habitant la commune indique une gêne d'odeurs au début de l'élevage, gêne qui n'existe plus depuis plusieurs années</p> <p>M Jean-Paul DOUILLARD élevage conforme à la législation, élevage qui maintient le lien au sol avec cycle vertueux de production de céréales alimentant les porcs, de plus une partie des porcs transformés sur place maintenant l'emploi et la traçabilité : combien d'emplois au total avec la filière ? Mise en valeur du circuit court</p> <p>M Luc BOUSSEAU (les Herbiers) salarier agricole, projet qui maintient l'emploi local en zone rurale</p> <p>M COURSEAU éleveur (Anthon) Les pétitionnaires ont les qualités de rigueur nécessaires et de soins pour mener à bien ce projet A force de mettre en avant le principe de précaution les projets se réaliseront ailleurs</p> <p>Mme Denise ARSENE ROSA (demeurant à Buxières d'Alliac) (résidence secondaire à Jeu) En contradiction avec la loi récente reconnaissant les animaux doués de sensibilité, risques épandages proximité des étangs Deffontaines, émissions gazeuses dont ammoniac menace la biodiversité, trop grande proximité avec la forêt de Châteauroux, chemin de randonnées, nuisance avec l'établissement SINCLAIR de Buxières, traite aux projets de la SCI d'accueillir des touristes étrangers (projet non mis en œuvre depuis dix ans)</p> <p>Mme Bénédicte TOUROUD (fille de la précédente) (demeurant à Ardenes), conséquences graves sur l'environnement, sur les eaux, air, Rivières gênés par la nuisance olfactive. Considère la commune déjà bien urbanisée</p> <p>M Philippe GUEJIN (Buxières d'Alliac) agriculteur retraité Les taux de nitrates augmentent. Agrandissements de ce genre d'élevages (questions générales), au détriment des installations, que se passe-t-il si les conditions d'épandage ne sont pas respectées ?</p> <p>Mme Michèle GUEJIN enseignante (Buxières d'Alliac) inquiète, par rapport à la pollution des eaux, les taux de nitrates augmentent, flore, plantation de thuyas éloignement des parcelles d'épandage, risques transports, beaucoup d'énergie pour transporter de l'eau polluée, alimentation des porcs, Y a-t-il un apport de protéines ? Quels % d'aliment produits sur l'exploitation, Pour les aliments achetés sont-ils réglementés en antibiotiques ? Installation des reuses à privilégier.</p>																								

SYNTHESE DES OBSERVATIONS

A.M suite
2/2
07/04/2015

N°	DATE	CODE	Comptabilisation										Enjeux										Résumé des commentaires et questions			
			Observ registre	courrier annexé	dont association	Signataires	Obsv orale	Défavorable	Favorable	Habite la commune	Gouvernance	Eaux +++	Sols +++	Bruit ++	Air +++	Odeurs +++	Déchets ++	Faune Flore Milieu	Consom espace	Énergie climat +	Risques techno +	Santé +		Traffic routier +	Paysages	Autres
	10/3/15	36JEU15	1			1			4	6	13	4	0	3	10	0	4	0	0	0	0	1	2	0	9	Mme Josette DAUBIGNARD (Lys St Georges) ne souhaite l'épandage du lisier sur les terres de Bellegarde, ces boues entraînent la pollution sur des étangs, sur l'Indre
	11/3/15	36JEU16	1	1	1	1	1	1	4	6	13	4	0	3	10	0	4	0	0	0	0	1	2	0	9	Président de l'association Indre Nature : Insuffisances du dossier au regard de l'arrêté du 15 mai 2009 non présent dans le dossier, pouvant prêter à confusion : confusion / eau et milieu naturel, analyses eaux, sols, anciennes Y en a-t-il de plus récentes ?, Risques d'impacts des épandages sur Gourdon, Bouzanne Indre, état des nitrates dégradés, risques d'épandage en février un des mois les plus pluvieux ? Y a-t-il des risques de lessivage, Y a-t-il des préconisations sur les épandages sur les terres de Bellegarde et Deffontaine ? Quel engagement de pratiques ? Passage au sans labour les pratiques prévues au dossier sont-elles obsolètes ? Les parcelles d'épandage de Bellegarde sont-elles toutes hors zone ZNIEF ? Quelles analyses médicamenteuses ? le forage F1 est-il protégé ? A ce sujet, quels risques de pollution ? Risques faunes flore : Y a-t-il impasse à ce sujet dans le dossier ? Considère que l'étude éolienne reprise n'était pas reproductible ? Considère cette démarche non conforme sachant que les épandages d'azote ont un impact sur la flore. Risque d'épandages en phosphore. Quel aptitude des sols à absorber le phosphore ?
	11/3/15	36JEU17	1	1	1	1	1	1	4	6	13	4	0	3	10	0	4	0	0	0	0	1	2	0	9	M Dominique VIARD (Mers sur Indre) Quels risques au regard de l'ammoniac vis-à-vis du protocole de Göteborg ? Négation du bien être animal au regard, L'espace prévu pour chaque porc respecte-t-il la réglementation ? Etude d'impact faune flore insuffisante ? Ancienneté des analyses d'eau ? et de sols ? Datation des bilans de fertilisation, Quel niveau de pente le long de la vallée de l'Indre sur Bellegarde ? Y a-t-il des risques de lessivage ? Quel modalités de dosage de l'épandage ? Risques d'interprétation. L'enfouissement dans les 12 heures est-il bien réel compte tenu des kms, des temps de transport du lisier, du personnel mobilisé, ? Avec une pratique nouvelle de semis sans labour, comment l'enfouissement peut-il être mis en œuvre ?
	11/3/15	36JEU18	1			1	1	1	4	6	13	4	0	3	10	0	4	0	0	0	0	1	2	0	9	M Paul COTTET (Le Poinçonnet) doute sur la qualité des eaux, et l'environnement en général
	11/3/15	36JEU19	1			1	1	1	4	6	13	4	0	3	10	0	4	0	0	0	0	1	2	0	9	Mme Josette COTTET (Le Poinçonnet) son épouse opposée à ce genre d'élevage il en va de la survie de l'humanité, souhaite un retour à des valeurs plus respectueuses
	11/3/15	36JEU20	1	1	1	1	1	1	4	6	13	4	0	3	10	0	4	0	0	0	0	1	2	0	9	Mme Josette COTTET ajoute en qualité de membre du CA de l'association Bien Etre Harmonie Nature que l'association est défavorable à ce projet vu les nuisances induites sur l'eau, les odeurs, le contenu des lisiers Les élevage sert-il une consommation locale ? Quel respect pour le bien être animal ?
	19/1/15	36JEU21	1			1	1	1	4	6	13	4	0	3	10	0	4	0	0	0	0	1	2	0	9	M Thomas PIRE (observation sur registre ouvert en vertu de l'arrêté préfectoral du 20143250002 avant modification de la date acceptée par la Commission en réunion du 12/03/2015 à la Créée administrative) pas de Gene olfactive, aucune nuisance sonore, exploitation réelle valeur ajoutée pour la commune, des produits de qualité

